

L'Ulmeusien

N° 25 - Septembre 1998

Edito

Une bonne rentrée scolaire

La rentrée scolaire s'est effectuée sans difficulté, chaque enfant a trouvé sa place, tant à l'école maternelle qu'à l'école primaire, et pour les plus grands au Collège Jules Verne ou au lycée.

En ce qui concerne plus particulièrement la commune, après quelques larmes dues aux premiers pas sans les parents, les quatre classes maternelles, sous la direction de Madame ALLIOT, ont pris le rythme adapté aux enfants concernés. Les enfants des six classes primaires ont intégré l'école de la rue Bazin, que l'on ne peut plus maintenant qualifier de nouvelle école, puisqu'elle effectue avec son directeur Monsieur CLAVET, sa troisième rentrée (déjà !).

Mais au fait, comment fonctionne une école et combien cela coûte ?

Je ne m'attarderai pas sur l'investissement réalisé par la collectivité locale d'après un programme pédagogique établi par l'Education Nationale.

Pour mémoire nos écoles ont été financées dans le cadre du SIVOM des Communes de la Région de Compiègne. L'école maternelle a coûté en son temps (1984) quelques cinq millions de francs et l'école primaire quelques 12 millions de francs en 1996.

Une fois l'école construite, l'Etat, au travers de l'Education Nationale, nomme et rémunère l'équipe pédagogique (directeurs et instituteurs) qui assure l'animation et l'enseignement.

De son côté, la commune a à sa charge une partie très importante des coûts de fonctionnement par :

- le recrutement et la rémunération du personnel (Assistants spécialisés des Ecoles maternelles, personnel de la cantine, femmes de services, etc ...)

- l'entretien des bâtiments, le chauffage, l'éclairage.

- l'entretien des espaces verts.

- l'équipement des classes, de la bibliothèque, l'achat du matériel informatique et

son renouvellement.

- l'aide financière aux actions pédagogiques et classes de découverte;

- les fournitures scolaires, la maintenance du matériel, le téléphone, etc. ...

Pour être complet, il faudrait intégrer le coût du temps de travail du personnel de secrétariat de la mairie, du personnel technique et du garde champêtre ainsi que tout le matériel nécessaire à l'entretien.

Pour votre information le budget annuel consacré aux écoles du Meux est de 975 900 F, il se répartit ainsi :

- personnel (salaires et charges)	624 000 F
- entretien, chauffage, électricité	138 800 F
- équipement matériel, mobilier	50 000 F
- actions pédagogiques	85 800 F
- fournitures scolaires, maintenance	77 300 F

(Source : Budget annuel de 1997)

Ces engagements financiers peuvent vous paraître importants mais nous pensons qu'ils sont indispensables pour donner le maximum de chances à tous les enfants de notre commune en leur offrant un cadre et des moyens propices à leur épanouissement et à leur réussite ultérieures.

Bien cordialement,
Le Maire,
Robert TERNACLE

SOMMAIRE

Edito	Page 1
Informations municipales	Page 2
Associations	Page 5
Vie paroissiale	Page 9
Vie pratique	Page 9

Informations Municipales

DEVENIR FRANCAIS ... OU FRANCAISE (loi du 16 mars 1998)

La nationalité est le lien de rattachement d'un individu à un pays. En France, on peut être français ou française à la naissance ou acquérir la nationalité française. Cette acquisition se fait de trois façons différentes :

* Premièrement, de plein droit : la nationalité française est acquise à 18 ans, sans avoir à la demander, si on réunit les trois conditions suivantes à compter du 1er septembre 1998 :

- Etre né(e) en France à compter du 1er septembre 1980.
- De parents étrangers.
- Résider en France au moment de sa majorité et y avoir résidé pendant au moins cinq années, consécutives ou non, depuis l'âge de onze ans.

* Deuxièmement, par déclaration au Tribunal d'instance : à certaines conditions et dans certains cas, par exemple en cas de mariage avec un(e) français(e).

* Troisièmement, par naturalisation : à certaines conditions en faisant une demande à l'autorité publique qui appréciera.

Pour l'acquisition de plein droit de la nationalité française, il n'y a pas de déclaration particulière à faire, mais il faudra justifier, à l'avenir de l'acquisition de la nationalité française pour avoir une carte nationale d'identité ou un passeport. C'est pourquoi il est nécessaire d'avoir dès l'âge de dix-huit ans un **certificat de nationalité française**. C'est un document officiel, délivré par le service de la nationalité du tribunal d'instance. Il constituera la preuve que vous êtes français(e). La nationalité française est un droit qui repose sur la preuve : il faut donc conserver tous les documents susceptibles de prouver sa naissance et surtout sa résidence en France (livrets scolaires, certificats de scolarité, certificats de travail ...); le tribunal d'instance, après avoir vérifié que les conditions sont remplies, délivrera un certificat de nationalité.

Avant dix-huit ans, on peut devenir français(e) de manière anticipée par déclaration. Dès treize ans, les parents peuvent demander la nationalité française pour leur enfant ou dès seize ans l'enfant peut demander lui-même (sans l'accord de ses parents) à devenir français(e) sous condition d'une résidence en France de cinq ans. Pour bénéficier de cette possibilité, il faut s'adresser au tribunal d'instance.

Il existe aussi une possibilité de refuser la nationalité française. Si vous remplissez les conditions mais ne souhaitez pas devenir français(e), vous pouvez exprimer votre refus à partir de dix-sept ans et demi et jusqu'à dix-neuf ans en vous adressant au tribunal d'instance.

Par l'article 29 de la loi du 16 mars 1998, tout mineur, né en France, de parents étrangers ayant un titre de séjour, peut obtenir sur présentation du livret de famille, un Titre d'Identité Républicain. Ce document valable cinq ans, certifie son identité. Il est délivré par la Préfecture.

Avoir la nationalité française, c'est être citoyen français ou citoyenne française; c'est à dire bénéficier des droits reconnus par la France (droit de vote, droit d'être éligible, droit d'accéder à la fonction publique, ...). Mais aussi s'acquitter de ses devoirs (respecter les institutions françaises, les principes de la République, les lois et règlements, et par exemple se soumettre à l'obligation de recensement ...).

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

L'article L.9 du Code Electoral stipule que l'inscription sur une liste électorale est obligatoire. Malgré cet aspect réglementaire, l'inscription sur la liste électorale n'est pas systématique. Même si lors de votre arrivée dans notre commune vous vous êtes fait connaître auprès du secrétariat de la Mairie en laissant vos coordonnées, l'inscription sur la liste électorale n'est effective que si vous en avez fait expressément la demande.

Les inscriptions sur les listes électorales seront reçues jusqu'au 31 décembre 1998 pour être prises en compte au 1er mars 1999.

Pensez à cette démarche, afin de vous éviter le désagrément de constater lors d'un prochain scrutin... que vous ne figurez pas sur la liste électorale!

LE FIL D'ARIANE

Le Fil d'Ariane est une association créée en 1983 et dont le siège se situe à Compiègne. Elle a pour vocation d'apporter aux personnes aveugles ou mal voyantes un soutien, la connaissance de leurs droits, des apprentissages de réadaptation, des informations et des activités de loisirs.

Elle est également là pour répondre et faire le point de toutes les questions que se posent ces personnes, notamment sur l'organisation de la vie

quotidienne, la façon d'échapper à la dépendance et devenir actif, se cultiver et tenir sa place parmi les autres.

Le Fil d'Ariane est aussi toujours prêt à étudier les demandes de services qui sortiraient du cadre qu'il propose.

N'hésitez pas à les appeler pour plus de renseignements : ☎ 03 44 23 12 90

(tous les après-midi)

ou à leur rendre visite aux permanences le mercredi et samedi après-midi à l'adresse suivante :

Le Fil d'Ariane 2, rue de St Nicolas
COMPIEGNE

REAMENAGEMENT DU CENTRE COMMERCIAL

Dès la fin de cette année ou au début 1999, le Centre Commercial de la Vallée des Bruyères, construit en 1988, sera réaménagé. Le passage sera fermé pour les besoins d'agrandissement de la supérette. Cette expansion de la supérette permettra d'augmenter d'une part la surface de vente, d'autre part la surface de stockage et facilitera également les livraisons.

Par ailleurs un logement de deux pièces sera réalisé à l'étage de cette construction. Cet appartement sera loué, ce qui permettra de disposer d'une présence sur le site à tout moment.

Le coût de ces travaux représente un montant estimé à 300 000 F qui devrait être confirmé lors de la consultation d'entreprises pour la réalisation de ce projet. En contrepartie de cet investissement, la commune percevra des loyers.

PARKING POIDS LOURDS DE LA GARE

STATIONNEMENT DES GENS DU VOYAGE

Ce parking est trop souvent utilisé de façon illégale par les gens du voyage en tant qu'aire de stationnement.

Afin de limiter au maximum ce phénomène, un accord est intervenu entre le SIVOM de la Région de Compiègne (propriétaire du terrain) et la commune afin de mettre en place un dispositif de protection contre le stationnement illicite.

Ce dispositif consiste en l'installation de deux portiques pour véhicules légers (à l'entrée et à la sortie actuelles du parking) d'une part, et d'autre part à la mise en place d'une barrière télécommandée au niveau de l'entrée principale pour l'accès des poids lourds. Cette barrière serait

commandée à partir du Café de la Gare situé face à l'entrée.

Par ailleurs, il est également prévu une surélévation du talus bordant le parking avec enrochement et bornes de protection. Ces aménagements d'un coût global de 100 000 F seront réalisés à l'initiative du SIVOM de Compiègne. La commune participera à leur financement à hauteur de 60 %.

ESPACE DE ROLLER-SKATE

Les adeptes du roller-skate ont désormais à disposition un espace qui leur est réservé et où ils pourront pratiquer leur sport favori.

En effet, au cours de cet été, une plate-forme a été aménagée près de l'école primaire et a été équipée d'une table de street et d'un slider.

Un club de skate sera créé sous peu, soit sous l'égide de l'Association des Jeunes Ulmeusiens, soit indépendamment de celle-ci.

Seuls les adhérents à ce club seront autorisés à utiliser cet espace de jeux, ils devront être couverts par une assurance et affiliés à la Fédération.

Dans l'attente de la création de ce club, les jeunes sont autorisés à utiliser les installations sous leur propre responsabilité ou sous celle de leurs parents s'ils sont mineurs. Toutefois, il est formellement conseillé de porter un casque et des protections adéquates.

DEPART ...

C'est avec regret que nous avons vu partir Arlette et Edmond INGLEBERT. Arlette a été pendant longtemps présidente de l'Association Familles Rurales et participait jusqu'à ce jour au comité de rédaction de l'Ulmeusien. Edmond a effectué deux mandats de conseiller municipal. Tous deux étaient également des membres actifs de notre vie paroissiale. Leur récent déménagement pour Compiègne nous prive de leur présence, oh! combien attachante. Nul doute qu'ils reviendront souvent nous rendre visite.

A bientôt ...

CLUB INFORMATIQUE



Le projet de création d'un club informatique suit son cours. Qu'il s'agisse d'une initiation à l'informatique, à Internet ou d'un perfectionnement, N'hésitez pas à vous renseigner !

Contactez Hélène Haute-Pottier en mairie:

☎ 03 44 41 51 11

ECOLES

Ci-dessous la liste des enseignants et les effectifs par classe :

Ecole primaire

Directeur Gérard CLAVET :

classe CM1-CM2 de 25 enfants

Catherine CLAVET :

classe CM1-CM2 de 26 enfants

Sonia LEFEVRE :

classe CE2-CM1 de 24 enfants

Andrée BUSUTIL :

classe CE1-CE2 de 23 enfants

Annie BOURDIER :

classe CE1 de 26 enfants

Michèle OSRODKA :

classe CP de 23 enfants

Ecole maternelle

Directrice Chantal ALLIOT :

classe des Tout-petits - Petits de 15 enfants

Catherine BAILLOT :

classe des Petits - Moyens de 24 enfants

Lucette COUTON :

classe des Petits-Moyens de 23 enfants

Marie-Françoise LUZIN et Carole LEMAIRE :

classe des Grands de 25 enfants

CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES

Vacances de la Toussaint :

du vendredi 23 octobre au mardi 3 novembre 98.

Vacances de Noël :

du samedi 19 décembre 98 au lundi 4 janvier 99.

Vacances d'Hiver :

du vendredi 5 février au lundi 22 février 99.

Vacances de Printemps :

du samedi 3 avril au lundi 19 avril 99.

Vacances d'Été :

le mercredi 30 juin 99.

Les classes vaqueront le samedi 22 mai et le mardi 25 mai 99.

CONCOURS DES MAISONS ET TROTTOIRS FLEURIS

Pour sa quatrième année d'existence, le règlement de ce concours a évolué. En effet, il apparaît que les lauréats des années passées restent dans le peloton de tête. Afin de faire évoluer le classement, il a été décidé que les premiers de chaque catégorie seraient classés hors concours les deux années suivantes et que tous les lauréats ne seraient à nouveau classés que s'ils progressaient d'au moins une place l'année suivante. Ceci permettra donc de récompenser de nouveaux talents.

En vertu de ce nouveau règlement de nombreux lauréats apparaissent donc hors concours.

Première catégorie : Jardins visibles de la rue

1. M Mme DESENNE 59, rue de la Libération
2. Mme SCAT 3, rue du Colonel Fabien
3. M Mme LESCOT 92, rue de la République
4. Mme PUBERT 18, rue du Gl de Gaulle
5. M Mme CARON 9, rue des Etoquets
6. M M TRIBOUILLARD 85, rue de la Libération
7. M Mme ROGOWICZ 3, rue des Etoquets
8. Mme KRULIC 23, rue Champion
9. M M MARTINEZ 9bis, rue du Petit Caucrimont
10. MrMme BOURCHY 6, rue de la Libération

Hors concours :

- MrMme TOTEL 79, rue de la Libération
MrMme BERTRAND 1, rue de la Libération
MrMe CABOIS 37, rue de Caulmont
MrMme BOURSIER 14, rue de Bocquet
MrMme BIBAUT 19, rue du Général Leclerc
MrMme COCHER 21, rue des Ecoles

Deuxième catégorie :

Façades fleuries (murs, balcons, trottoirs)

1. MrMme MONDE 30, rue du Clos des Vignes
2. MrMme THEVENIN 28, rue du Général Leclerc
3. MrMme DELACHE 38bis, rue de la Libération
4. MrMme PERRIER 45, rue de la Libération
5. Mme LEFEVRE 1, rue de Compiègne
6. MrMme LESCOT 24, rue du Général Leclerc
7. MrMme FOURNIER 4, rue du Grand Jardin
8. MrMme FONTAINE 48, rue de la Libération
9. MM JOZEFOWICZ 11, rue du Clos des Vignes
10. MrMme EGRET 21, rue du Petit Caucrimont

Hors concours :

- MrMme BRUYER 28, rue du Clos des Vignes
MrMme LAMBERT 27, rue du Clos des Vignes
MrMme LAUGLE 25, rue du Clos des Vignes
MrMme LOREAU 25, rue du Général Leclerc



VIE DES ENTREPRISES

JET SERVICE

La société "JET SERVICE" est lauréate du concours d'architecture organisée par la SEMOISE.

Elle recevra le 16 octobre prochain le Prix Chambiges, prix de l'immobilier d'entreprise de l'Oise pour la qualité de ses bâtiments.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Clémence MUNY	28 juin
Axel CHARLEMAGNE	1er juillet
Corentin BORDREZ	2 juillet
Pauline MEPHANE	12 juillet
Thibaut et Bastien EWRARD	29 juillet
Killian VASSEUR	1er août
Sarah BEGUINOT	20 août
Léonie BARROO	21 septembre

MARIAGE

Eric LEBELLE et	
Bénédicte CARLOUX	29 août
Denis CORNU et Eve DELESTRE	5 septembre
Olivier BERNARD et Sophie NAVE	5 septembre
Mark SANDISON et	
Sabine DUVIVIER DELHAYE	12 septembre

DECES

Alexandre REINHARD	20 août
--------------------	---------

Associations

JUDO CLUB

**Donne des couleurs à ta vie,
fais du judo!**

Après deux mois de vacances bien méritées et l'exploit des Bleus, le Judo Club a repris ses activités depuis le mardi 08 septembre.

Les inscriptions et réinscriptions se font à la salle des fêtes Yvon Dupain.

- * 1er cours de 17h30 à 18h30
- * 2ème cours de 18h30 à 19h30
- * 3ème cours de 19h30 à 20h30 (pour Ado/Adultes)

Pour tout connaître sur la pratique de ce sport, venez nous voir aux heures indiquées ci-dessus ou téléphonez au 03 44 83 72 75 à partir de 19h00.

Bonne rentrée à tous.

Les membres du Judo Club
Pierre SHPAHAJ

CLUB TENNIS DU MEUX

La saison 1997-1998 s'est terminée début juillet avec des résultats satisfaisants.

En Championnat d'Hiver Départemental l'équipe 1ère monte en division supérieure, les autres équipes se maintiennent dans leur division.

En Championnat d'Eté, l'équipe régionale a terminé première de sa poule en 4ème division et a participé aux interpoules pour terminer la saison championne de Picardie 4ème division. Elle n'a subi aucune défaite et jouera en 3ème division la saison 1998-1999.

Les trois équipes Messieurs Dames se maintiennent dans leur division ainsi que l'équipe Jeunes.

Cette saison nous avons enregistré 114 adhérents

Le court couvert est très occupé. Actuellement se déroule le tournoi OPEN simple Messieurs Dames et plus de trente-cinq ans.

A ce jour nous enregistrons 115 participants, dommage que le temps actuel ne nous soit pas favorable, heureusement le court couvert fait le plein.

L'Ecole de Tennis reprendra le mercredi 7 octobre 1998.

La saison 1998-99 débute le 1er novembre 1998.

INSCRIPTIONS : chez André TERLINK
☎ 03 44 91 09 14
au Club
☎ 03 44 41 21 99

FOOTBALL CLUB

Le FC Le Meux commence une nouvelle saison sportive avec à sa tête un nouveau bureau et une première victoire en coupe de l'Oise. Bravo Messieurs et merci aux supporters pour leurs fidèles encouragements.

Le Club se compose de deux équipes de seniors, l'une évoluant en 3ème division et l'autre en 5ème division, et de deux équipes de jeunes, poussins et benjamins.

Le Club recherche pour renforcer ses équipes de poussins et benjamins des enfants nés entre le 01/01/87 et le 31/12/88, et entre le 01/01/89 et le 31/12/90.

Pour toutes informations, prendre contact auprès de la secrétaire :

Isabelle BORDREZ ☎ 03 44 91 07 09

Sportivement,
Laurent DUDOT

SPECIFIC'DANSE

vous propose :

• Des cours de **DANSE** : ils ont repris, sous la direction de Valérie ODIAUX, depuis le mercredi 23 septembre.

Ils ont lieu dans la salle de danse, chemin piétonnier des écoles, le mercredi de 16h15 à 21h00 pour les enfants et jeunes adultes, le jeudi de 9h15 à 10h15 pour les adultes.

INSCRIPTIONS : sur place aux heures de cours indiquées ci-dessus.

TARIFS :

Cours de 3/4 d'heure (petits débutants):

265 F / trimestre

Cours d'une heure :

325 F / trimestre

2 cours : 575 F / Trimestre

3 ou 4 cours : 795 F / Trimestre

+ 40 F (Assurance + Inscription) pour l'année.

• Des cours de **FITNESS** : ils reprendront le vendredi 2 octobre 1998, de 18h à 19h à la salle de danse.

Un cours supplémentaire pourra être assuré si un minimum de 10 personnes en fait la demande.

INSCRIPTIONS : sur place aux heures de cours indiquées ci-dessus

TARIF : 600 F pour l'année. Vous avez la possibilité d'assister à un cours d'essai sans engagement.

ESPACE JEAN LEGENDRE

Spécific'danse vous propose d'assister à l'un des spectacles suivants, présentés par l'Espace Jean Legendre, au tarif préférentiel collectivités:

♦ Mardi 13 octobre, 20h45 : **"Pour un oui ou un non"**, de Nathalie Sarraute avec Sami Frey et Jean-François Balmer.

Tarif : 125 F

♦ Mercredi 16 décembre, 20h45 : **"La seconde surprise de l'amour"**, de Marivaux. Mise en scène de Daniel Mesguich.

Tarif : 110 F

♦ Vendredi 15 janvier, 20h45 : **"Skylight"** de David Hare, avec Zabou et Patrick Chesnay.

Tarif : 150 F

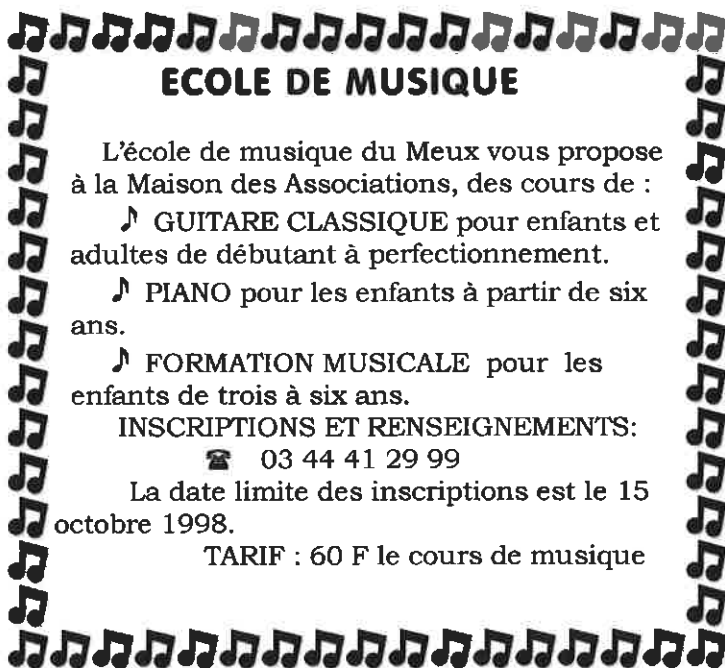
♦ Vendredi 22 janvier, 20h45 : **"Création Hip Hop"**, par la Compagnie Ykanji. Spécial jeunes et adultes "branchés".

Tarif : 60 F

♦ Mardi 27 avril, 20h45 : **Jubilation : Negro Spirituals, Gospels.**

Tarif : 110 F

Billets en vente au ☎ 06 13 31 16 55



ECOLE DE MUSIQUE

L'école de musique du Meux vous propose à la Maison des Associations, des cours de :

♪ GUITARE CLASSIQUE pour enfants et adultes de débutant à perfectionnement.

♪ PIANO pour les enfants à partir de six ans.

♪ FORMATION MUSICALE pour les enfants de trois à six ans.

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS:

☎ 03 44 41 29 99

La date limite des inscriptions est le 15 octobre 1998.

TARIF : 60 F le cours de musique

LE MEUX ENTENTE BOULES

Eh bien non, le Club de pétanque continuera à vivre malgré le peu de licenciés !!!

Un petit noyau de résistants et surtout de passionnés désire toujours défendre les couleurs du Meux dans les différents concours organisés par le Fédération Française de Pétanque.

De plus, les concours organisés par le Club attirent beaucoup de monde des villages avoisinants et même de la région parisienne.

Il est dommage que les Ulmeusiens boudent le Club de pétanque alors qu'il est possible sans être licencié de venir à l'entraînement **tous les vendredis à partir de 18h sur la place du village.**

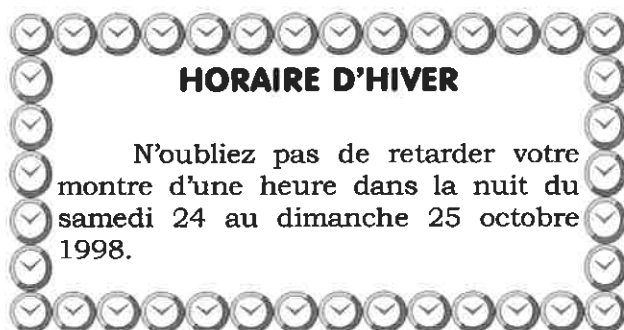
Nous sommes fin septembre, la saison sportive est terminée et nous vous donnons rendez-vous pour les compétitions l'année prochaine pour taper les boules. La date vous sera communiquée en temps et lieu par votre journal L'Ulmeusien.

Pour de plus amples renseignements, contacter Jean-Michel CINTAS :

☎ 03 44 83 72 32.

VENEZ NOMBREUX GROSSIR NOS RANGS.

Le président,
Jean-Michel CINTAS



HORAIRE D'HIVER

N'oubliez pas de retarder votre montre d'une heure dans la nuit du samedi 24 au dimanche 25 octobre 1998.

FAMILLES RURALES

Centre Aéré

Comme chaque année, le Centre Aéré a rencontré un vif succès. Franck et son équipe ont emmené les enfants au fil d'activités aquatiques avec des sorties à la piscine, à Aquaboulevard, à Longueuil-Ste-Marie pour faire du Jet-ski, à Pierrefond où les petits ont découvert le château et les joies du pédalo sur le lac. Et également avec des campings, pour les plus grands, dans des bases nautiques, où ils ont pu pratiquer du canoë, du pédalo, de la voile, ...

N'oublions pas non plus les sorties au Parc Astérix, au Parc Animalier de Sacy le Grand et au Poney Club.

Les enfants ont également pu participer à un intercentre, à des veillées, et tout cela dans la joie et la bonne humeur.

Le Centre Aéré s'est clôturé avec un grand spectacle réalisé par les enfants qui ont pu emmener leurs parents et amis suivre la "Légende des pêcheurs du Meux".

Devant le succès grandissant du Centre Aéré, Familles Rurales a pris les dispositions nécessaires afin de ne plus limiter le nombre d'inscriptions.

En attendant de vous retrouver encore plus nombreux l'année prochaine, nous tenons à remercier Franck, son équipe, Brigitte et Véronique, les parents, et surtout les enfants pour leur aide et leur bonne humeur.

Rentrée...

Aujourd'hui les vacances sont terminées, et après la rentrée des classes, Familles Rurales vous propose la reprise de ses activités. Venez nous rejoindre, ou n'hésitez pas à téléphoner pour avoir plus de renseignements :

➔ GYMNASTIQUE DE DETENTE

Tous les mardis de 9h15 à 10h15 avec Annie Sourigues à la salle de danse (derrière l'école maternelle) ☎ 03 44 41 51 11

➔ PATCHWORK

Venez participez à votre rythme à l'initiation au Patchwork le lundi ou/et le jeudi de 13h45 à 17h00 à la Maison des Associations.

☎ 03 44 83 44 21

☎ 03 44 37 08 36

➔ SCRABBLE

Tous les jeudis à 20h00 à la Maison des Associations.

☎ 03 44 91 12 76

➔ BIBLIOTHEQUE

Venez emprunter, gratuitement, les nombreux documents, romans, livres de jeunes ou pour enfants, bandes dessinées... La bibliothèque vous accueille le mercredi de 14h00 à 15h45 et le vendredi de 16h45 à 17h45 à la mairie (1er étage).

☎ 03 44 41 51 11

➔ CINEMA

Le cinéma rural (salle Yvon Dupain), vous ouvre ses portes le 17 octobre avec ARMAGUEDDON. Puis le 14 Novembre et le 12 décembre (programmes non déterminés).

Une nouveauté, Familles rurales vous propose une **carte de fidélité** pour le cinéma. Cette carte, nominative, vous permet de bénéficier d'une entrée gratuite après quatre entrées payantes. Elle vous est délivrée à votre première venue au cinéma.

➔ BOURSE AUX JOUETS

Comme chaque année, une bourse aux jouets est organisée à la salle Yvon Dupain le 29 novembre.

➔ NOEL DES ENFANTS

Pour les enfants des écoles du Meux, un spectacle leur sera proposé le 17 décembre.

CLUB DE L'AMITIE

Le club de l'Amitié recherche de nouveaux partenaires afin de partager des parties de Scrabble, de belote et autres jeux.

Le Club se réunit tous les jeudis à la Maison des Associations de 14h30 à 18h00 où vous êtes les bienvenus.

Une visite de l'entreprise ELIDA FABERGE est également prévue courant du mois d'octobre, toute personne intéressée ou désirant avoir des renseignements peut contacter Hélène Haute-Pottier :

☎ 03 44 41 51 11

Pour s'inscrire au Club de l'Amitié contacter :

Anicet SCHAMBERT : ☎ 03 44 41 50 22

60, rue de la Libération

Georges LESCOT : ☎ 03 44 41 54 31

92, rue de la République



ASSOCIATION DES JEUNES ULMEUSIENS

Près d'une cinquantaine de jeunes a fréquenté l'A.J.U. durant les vacances d'été. Vacances d'été dont l'objectif premier était de partir en camping quelques jours. Celui-ci fut atteint, et selon toute vraisemblance, sera reconduit l'année prochaine du fait de sa réussite, grâce en grande partie aux jeunes du camp et à leur bonne humeur. Merci à eux.

Les fortes chaleurs d'été nous ont amenés régulièrement à la piscine et à la base nautique pour y pratiquer canoë, kayak, planche ... De même les activités sportives furent régulières (tournois multi-sports, rallyes V.T.T., tournois de

tennis, base-ball, pétanque, tournois de football), mais des activités plus calmes étaient aussi possibles (crapette, jeux vidéo, projections de films, tournois de baby-foot). Nous avons également pu profiter du talent de cuisinière des filles pour les crêpes et le pain perdu.

Des sorties étaient aussi au programme : Parc Astérix, demi-finale France-Croatie sur écran géant, pêche.

Enfin et pour clôturer ces vacances, un barbecue a été organisé par les jeunes de l'A.J.U. Je tiens à remercier les parents qui nous ont aidés pour la réussite de ce repas, pour la préparation des salades et l'organisation. Merci encore.



Depuis le début septembre **La Maison des Jeunes** a repris ses horaires de périodes scolaires :

Mardi	16h00 à 19h30
Mercredi	9h30 à 12h00 15h00 à 19h30 20h30 à 22h30
Jeudi	15h30 à 19h30
Vendredi	15h30 à 19h30 20h30 à 23h00
Samedi	9h30 à 12h00 13h30 à 19h30

Les nouvelles inscriptions pour la saison 1998-1999 auront lieu jusqu'au 31 octobre 1998. Le tarif est de 50 F.

Différentes activités y sont proposées : jeux vidéo, activités sportives, projections de films, ...

La Maison des Jeunes est aussi un lieu de rencontres et d'échanges, ouverte à tous les jeunes (11 à 20 ans) de la commune. C'est un point d'information jeunesse pour tout ce qui concerne les loisirs, les spectacles, la santé, mais aussi la scolarité et l'emploi.

Si vous avez des interrogations diverses, la Maison des Jeunes peut vous venir en aide. De même, elle peut vous aider dans vos projets (organisation de tournois, de spectacles, de concerts musicaux, ...). N'hésitez pas à venir nous voir !

Quant aux activités de la rentrée, l'A.J.U. a organisé un tournoi de street-ball (basket-ball) de trois contre trois à l'occasion de la fête du sport le samedi 26 septembre et une soirée Ligue des Champions le mercredi 30 septembre. Un tournoi de ping-pong est prévu le samedi 21 novembre à la salle des fêtes. Pour ce dernier, il sera ouvert à tous à partir de sept ans et l'inscription est de 10 F par joueur. D'autres activités sont également au programme.

Pour tous renseignements : ☎ 03 44 91 14 18
Jean-Louis LEBRUN,
Animateur de l'AJU

CLUB DETENTE LOISIRS

Nous vous accueillons à la Maison des Associations de 13h30 à 16h30 le mardi pour des activités couture et le vendredi pour diverses activités manuelles. Le premier vendredi de chaque mois est consacré à des cours de cuisine.

Pour tous renseignements : ☎ 03 44 91 08 47
La présidente,
Josette KERROS

A.P.E.E.M

L'Association des Parents d'Elèves de l'Ecole du Meux organise un



Les bénéficiaires contribueront à la réalisation des projets scolaires.

La présidente,
Valérie HERISSON

ANNIE CORDY A SAINT SAUVEUR

La Mairie de Saint Sauveur vous propose un spectacle des plus dynamiques :

“ Les 50 ans de succès d'Annie CORDY à l'Olympia “

sur écran géant, pour la modique somme de 15 F. Ce spectacle sera projeté le **vendredi 16 octobre 1998 à 20h15 à la salle des fêtes** (chemin du Sospiseau) de Saint Sauveur, où convivialité et qualité seont à l'honneur.

Vie paroissiale

DES ULMEUSIENS SUR LA COLLINE DE LONGUEIL-STE-MARIE

Des fidèles de notre communauté se sont rendus sur la colline de Longueil-Ste-Marie pour assister à la messe célébrée par le curé de notre paroisse : le Père Bernard GRENIER et le Père SIRON de Longueil-Ste-Marie.

Les chants, repris en chœur par toute l'assistance, étaient accompagnés par deux guitaristes, dont Melle Sylvie NAVARRE, professeur de musique bien connue au Meux.

Pour la sixième année consécutive, le jour du 15 août les habitants des environs se retrouvent sur cette colline pour prier la Vierge Marie, suite au voeu d'un riche paroissien de Longueil-Ste-Marie. Celui-ci avait promis de construire une chapelle dédiée à la Vierge Marie s'il guérissait. La déclaration de la dernière guerre l'a empêché de mener son projet jusqu'à son terme. Seule a pu être construite l'entrée de la chapelle, surmontée de la statue.

APRES LA RENTREE DES CLASSES. LA RENTREE DU CATE... ET DE L'AUMONERIE

Il n'est jamais trop tard pour "commencer" que l'on soit en CE2, CM1 et CM2 pour le CATE, en 6ème, 5ème, 4ème, 3ème pour l'AUMONERIE.

La communauté, l'équipe des catéchistes et des animateurs comptent sur la participation des parents, des grands parents et des jeunes aînés pour :

- être familles d'accueil pour les rencontres.

- être relais de garde d'enfants pour libérer les mamans catéchistes.

- assurer la conduite d'enfants éloignés du centre.

- se former pour se préparer à devenir soi-même catéchiste ou animateur.

Vous trouverez affiché à la porte de l'Eglise, les renseignements concernant les horaires et les lieux de rencontre.

MERCI à tous ceux qui se sont déjà engagés.

N'hésitez pas à vous encourager les uns, les autres, vous ne serez pas déçus.

Parole de catéchiste.

Vie pratique

BABBY SITTING

Mélanie BAUDESSON	19 ans	03.44.41.52.90
Sandy BASTIEN	18 ans	03.44.41.51.76
Cathy CHARPENTIER	17 ans	03.44.41.53.77
Violaine CHARTRES	17 ans	03.44.91.12.82
Pauline CINTAS	16 ans	03.44.83.72.32
Christine CORNU	18 ans	03.44.91.07.51
Alexandra DELABARRE	17 ans	03.44.41.73.11
Maxime FREQUELIN	19 ans	03.44.41.51.11
Hélène JARNO	17 ans	03.44.91.08.29
Isabelle PERRIER	17 ans	03.44.41.50.60
Emilie SOIRON	18 ans	03.44.41.51.11
Estelle THEVENIN	16 ans	03.44.41.53.91
Céline TURF	16 ans	03.44.91.04.17

NOURRICES AGREES

Mme ALLAIRE	03.44.41.27.03
Mme BOULANGER	03.44.91.05.73
Mme BORDREZ	03.44.91.15.14
Mme CHARPENTIER	03.44.41.53.77
Mme CREDOU	03.44.41.50.98
Mme DOS SANTOS	03.44.91.01.30
Mme DUDOT	03.44.91.12.41
Mme GAILLARD	03.44.83.75.16
Mme GOBEAUT	03.44.91.09.19
Mme MOREAU	03.44.41.57.01
Mme MOULIN	03.44.91.02.09
Mme RENAUT	03.44.91.06.86
Mme RICHARD	03.44.41.28.25
Mme VICQ	03.44.91.08.16

RAPPEL VOIRIE

Ramassage des ordures ménagères

Habituellement tous les jeudis
Si un jour férié intervient
entre le lundi et jeudi inclus,
le ramassage est reporté au vendredi.

Ramassage des objets encombrants

Le 1er jeudi de
chaque mois.

Benne à déchets verts

Ouvertue le samedi matin de 10h00
à 11h45 au hameau de Caulmont au
niveau du n°84. **Fermeture du 15
décembre 98 au 15 mars 99.**